

PELISSOU

Commissaires de Justice

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
titulaire d'un Office de Commissaires de Justice
2, Avenue Jean Rieux CS 75887 - 31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél 05.34.31.18.20 - e-mail : pelissou@commissaire-justice.fr
Siret numéro 918 992 983 00018

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE TREIZE NOVEMBRE

A la requête de :

La S.E.L.A.R.L JULIEN PAYEN, prise en la personne de Maître Julien PAYEN,
Mandataire Liquidateur, dont les bureaux sont à TOULOUSE, 54 rue Pargaminières,
agissant es qualité de liquidateur judiciaire de :

AVOVENTES

Laquelle élit domicile et constitue pour Avocat Maître Catherine BENOIDT-
VERLINDE, Avocat de la SCP CABINET MERCIÉ, SCP D'Avocats Associés au
Barreau de TOULOUSE, 29 rue de Metz 31000 TOULOUSE où pourront être notifiées
toutes offres et significations relatives à la présente saisie.

Agissant en vertu :

D'une ordonnance dûment en forme exécutoire rendue par **AVOVENTES** Juge
Commissaire près le Tribunal Judiciaire de TOULOUSE, agissant dans le cadre de la
procédure de liquidation judiciaire de **AVOVENTES** en date du 7 octobre 2024.

Laquelle ordonnance autorise Maître Julien PAYEN, Mandataire Liquidateur, à faire
procéder, par voie de saisie immobilière, à la vente aux enchères publiques, des lots n°
76, 77, 78, 161, 162 et 295 de l'ensemble immobilier en copropriété figurant au cadastre
de la commune de TOULOUSE (31100) sous les relations suivantes : Section 842 BB –
numéro 5 – contenance de 88 ares 74 centiares.

Nous, Arnaud PELISSOU, Commissaire de Justice Associé à la Société d'Exercice
Libéral à Responsabilité Limitée PÉLISSOU, titulaire d'un Office de
Commissaires de Justice « Arnaud PÉLISSOU, Commissaire de Justice associé,
Caroline BUZON, Morgane GLOAGUEN, Commissaires de Justice » à la
résidence de TOULOUSE, y demeurant 2 avenue Jean Rieux, soussigné,

DESIGNATION CADASTRALE URBANISME

Au vu du relevé de propriété sollicité auprès du Centre des Impôts Fonciers de TOULOUSE, l'immeuble dont il s'agit figure au cadastre de la commune de TOULOUSE aux relations suivantes :

ANNEE DE MAJ				DEP DIR	COM	TRES	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMERCIAL								
				31	31	31	TOULOUSE										75361								
AVOVENTES																									
PROPRIÉTÉS BATIES																									
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				IDENTIFICATION DU LOCAL						ÉVALUATION DU LOCAL					RC										
AN	SEC	N° PLAN	C	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE REVOLE	BAT	EXT	SOV	N° POUCE	N° DIVAR	S	M	AF	NAT LOC	CAT	RC CODE DIMENSIONNABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEN	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	RC TCOON
13	842	BB	5		IMMEUBLE NICOLAS LOUIS VAUQUELIN 881 LOT 888826 27 / 10000	4347	P	81	80	88876	148870 C	C	C	C	CE DEPS		47							P	884
13	842	BB	5		IMMEUBLE NICOLAS LOUIS VAUQUELIN 881 LOT 888876 3 / 10000	4347	P	81	80	88877	148874 C	C	C	C	CE DEPS		47							P	884
13	842	BB	5		IMMEUBLE NICOLAS LOUIS VAUQUELIN 881 LOT 888877 1 / 10000	4347	P	81	80	88878	148878 V	C	C	C	CE DEPS		47							P	884
13	842	BB	5		IMMEUBLE NICOLAS LOUIS VAUQUELIN 881 LOT 888878 1 / 10000	4347	P	81	80	88879	148881 L	C	C	C	CE DEPS		12.0							P	138
13	842	BB	5		IMMEUBLE NICOLAS LOUIS VAUQUELIN 881 LOT 888881 3 / 10000	4347	P	81	80	88882	148884 L	C	C	C	CE DEPS		12.0							P	138
R EXO															R EUR										
REV DIMENSIONNABLE COM 148870															COM	R DDP				148874	R EUR				

PROPRIÉTÉS NON BATIES																									
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				ÉVALUATION										REV											
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE REVOLE	N° PARC PRIN	FRUS	S	TAR	SUR	GROSS GR	CL	NAT CUL-T	CONTENANCE BA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	REV			
R EXO															R EUR										
BA A CA															REV DIMENSIONNABLE	R EUR				COM	R DDP				R EUR
CONT															R EUR				R DDP	R EUR				R EUR	

DESIGNATION PROPRIÉTÉ

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER dénommé « SDC BUROPOLIS » situé sur la commune de TOULOUSE (31100), 150, rue Nicolas Vauquelin, figurant au cadastre de TOULOUSE – EMPALOT sous les références suivantes :

- Section 842 BB numéro 5 d'une contenance de 88 ares 74 centiares

**Le lot de copropriété n°76 : A l'extérieur, un emplacement à usage de parking, portant le numéro 76 du plan, et les 1/9997èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,*

**Le lot de copropriété n°77 : A l'extérieur, un emplacement à usage de parking, portant le numéro 77 du plan, et les 1/9997èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,*

**Le lot de copropriété n°78 : A l'extérieur, un emplacement à usage de parking, portant le numéro 78 du plan, et les 1/9997èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,*

**Le lot de copropriété n°161 : Au sous-sol un parking, portant le numéro 47 du plan, et les 3/9997èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,*

**Le lot de copropriété n°162 : Au sous-sol un parking, portant le numéro 48 du plan, et les 3/9997èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,*

**Le lot de copropriété n°295 : Au 2^{ème} étage du bâtiment B, un local à usage de bureaux au nord de l'étage, avec les 277/9997èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 60/9997èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.*

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte de Maître VAISSIERE, Notaire à TOULOUSE, en date du 17/04/1986, publié au 2^{ème} bureau des hypothèques de TOULOUSE le 05/06/1986, volume 6961, numéro 5 et a fait l'objet des modificatifs suivants :

- *Acte du 27/06/1986 publié le 07/08/1986, Volume 7027, n°5*
- *Acte du 10/10/1986 publié le 25/11/1986, Volume 7164, n°3*
- *Acte du 13/05/1987 publié le 02/07/1987, Volume 7465, n°12*
- *Acte du 29/06/1987 publié le 28/08/1987, Volume 7552, n°5*
- *Acte du 29/10/1987 publié le 17/11/1987, Volume 7679, n°1*
- *Acte du 27/11/1987 publié le 15/12/1987, Volume 7716, n°1*
- *Acte du 17/10/2003 publié le 25/11/1987, Volume 2003 P, n°11909.*
- *Acte complémentaire du 16/12/2003 publié le 25/02/2004, Volume 2004 P n° 2322*
- *Acte du 21/12/2012 publié le 14/01/2013, Volume 2013 P, n°395*
- *Acte du 30/09/2013 publié le 27/11/2013, Volume 2013 P, n°11419*
- *Acte du 04/10/2013 publié le 04/12/2013, Volume 2013 P, n°11669*
- *Acte du 05/09/2014 publié le 03/10/2014, Volume 2014 P, n°9385 avec attestation rectificative du 04/11/2014, publiée le 18/11/2014, Volume 2014 P, numéro 10904*
- *Acte du 05/12/2014 publié le 15/12/2014, Volume 2014 P, n°11793 avec attestation rectificative du 09/01/2015, publiée le 20/01/2015, Volume 2015 P, numéro 690*
- *Acte du 26/04/2016 publié le 10/05/2016, Volume 2016 P, n°4909*
- *Acte du 04/11/2020 publié le 10/12/2020, Volume 2020 P, n°15507*
- *Acte du 11/03/2021 publié le 12/04/2021, Volume 2021 P, n°2556*
- *Acte du 21/12/2021 publié le 14/01/2022, Volume 2022 P, n°2083*
- *Acte du 27/01/2023 publié le 10/02/2023, Volume 2023 P, n°5942*
- *Acte du 29/09/2023 publié le 28/06/2023, Volume 2023 P, n°20999*
- *Acte du 26/06/2023 publié le 24/07/2023, Volume 2023 P, n°24124*

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Certifions nous être transporté ce jour **mercredi 13 novembre 2024 à 15 heures**, commune de TOULOUSE, 150 rue Louis Nicolas Vauquelin, où étant, assisté de **AVOVENTES** expert entomologiste représentant le cabinet CEFAA chargé de procéder aux diagnostics et expertises, nous avons procédé aux constatations suivantes.

Locaux à usage de bureaux constituant le lot 295 de la copropriété

Il s'agit de locaux de bureaux situés au deuxième étage du bâtiment B.

Sur place, nous rencontrons **AVOVENTES** propriétaire des lieux, laquelle, après que nous lui ayons décliné nos noms, qualité ainsi que l'objet de notre visite, nous autorise à pénétrer dans les lieux à l'effet d'établir le présent.

Hall d'entrée :

L'accès s'effectue depuis l'extérieur au moyen d'une porte en métal.

Le sol est recouvert de moquette.

Les parois sont recouvertes d'une toile de verre peinte et réalisées au moyen d'une cloison synthétique.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une série d'arrivées électriques.

Un système de goulottes électriques et techniques est également présent dans cette pièce.
Voir clichés photographiques n° 1 et 2.

Circulation 1 :

Elle est desservie librement depuis le hall d'entrée.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont recouvertes d'une toile de verre peinte et réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une série d'arrivées électriques.

Voir clichés photographiques n° 3 à 4.

Cuisine :

L'accès s'effectue depuis la circulation 1 au moyen d'une porte vitrée à galandage.

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié.

Les parois sont recouvertes d'une toile de verre peinte et réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une série d'arrivées électriques.

La pièce est occupée par un petit plan de travail en bois plaqué accueillant un évier en inox à un bac avec robinet mitigeur sous lequel est installée une étagère en bois plaqué.

Une seconde étagère est fixée au-dessus de l'ensemble.

Une table comptoir en bois plaqué est également présente dans la pièce.

Ladite pièce donne regard sur la circulation au moyen de deux panneaux vitrés fixes.
Voir clichés photographiques n° 5 à 9.

Local chaufferie 1 :

Il est situé sur la droite de la pièce précédente.

Il est desservi depuis la circulation 1 au moyen d'une porte en bois plaqué.

Le sol est recouvert de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques et recouvertes de moquette murale.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes.

L'ensemble accueille une centrale de climatisation.
Voir cliché photographique n° 10.

Circulation 2 :

L'accès s'effectue depuis la circulation 1 au moyen d'une porte isoplane peinte.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont recouvertes d'une toile de verre peinte et réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes.

L'ensemble comporte également un accès aux parties communes par une porte en métal.

A l'extrémité de cette circulation, nous relevons la présence d'une fenêtre avec châssis aluminium à double vitrage donnant regard sur l'extérieur.
Voir clichés photographiques n° 11 à 15.

Local chaufferie 2 :

Il est situé sur la gauche.

Il est desservi depuis la circulation 2 au moyen d'une porte en bois plaqué.

Le sol est recouvert de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes.

L'ensemble accueille une centrale de climatisation, ainsi qu'une armoire informatique.
Voir clichés photographiques n° 16 et 17.

Bureau 1 :

Il est desservi depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

Il ouvre sur l'arrière par un bandeau vitré avec châssis aluminium à double vitrage et stores vénitiens.

Le sol est recouvert de dalles de moquette. Les plinthes sont en bois peint.

Les parois sont recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une bouche de ventilation et deux arrivées électriques.

Un convecteur électrique est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 18 à 19.

Bureau 2 :

Il est desservi depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane peinte. Il communique également avec la pièce précédente par une porte vitrée.

La cloison séparative entre les bureaux 1 et 2 accueille également un insert vitré.

Il ouvre sur l'extérieur par un ensemble de menuiseries avec châssis aluminium à double vitrage et stores vénitiens.

Le sol est recouvert de dalles de moquette. Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une bouche de ventilation et une série d'arrivées électriques.

Un appareil de chauffage électrique de type convecteur est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 20 à 22.

Bureau 3 :

Il est desservi depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

Il ouvre sur le parking et la voie rapide au moyen d'un ensemble de menuiseries avec châssis aluminium à double vitrage et stores vénitien.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétique et recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une bouche de ventilation et deux arrivées électriques.

Un appareil de chauffage électrique de type convecteur est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 23 à 24.

Bureau 4 :

Il est situé sur la droite du précédent.

L'accès s'effectue depuis la circulation 2 au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par un ensemble de menuiseries avec châssis aluminium à double vitrage et stores vénitiens.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques et recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille deux arrivées électriques avec tubes fluorescents et une bouche de ventilation.

Un appareil de chauffage électrique de type convecteur est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 25 à 26.

Bureau 5 :

L'accès s'effectue depuis la circulation 2 au moyen d'une porte isoplane peinte.

Il ouvre sur la voie rapide par un ensemble de menuiseries avec châssis aluminium à double vitrage et stores vénitiens.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques et recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille deux arrivées électriques avec tubes fluorescents et une bouche de ventilation.

Un appareil de chauffage électrique de type convecteur est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 27 à 28.

Bureau 6 :

Il est situé sur la droite du précédent.

L'accès s'effectue depuis la circulation 2 au moyen d'une porte isoplane peinte.

Il ouvre sur l'extérieur par un ensemble de menuiseries avec châssis aluminium à double vitrage et stores vénitiens.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques et recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille deux arrivées électriques avec tubes fluorescents.

Une bouche de ventilation et un appareil de chauffage électrique de type convecteur sont présents dans la pièce.

Voir clichés photographiques n° 29 à 30.

Salle de réunion :

L'accès s'effectue depuis la circulation 2 au moyen d'une porte isoplane peinte.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille deux pavés lumineux équipé de tubes fluorescents.

Nous constatons également la présence d'un appareil de chauffage électrique de type convecteur.

Voir clichés photographiques n° 31 à 33.

Bureau 8 :

L'accès s'effectue depuis la circulation 1 au moyen d'une porte isoplane peinte.

L'ensemble ouvre le parking par un ensemble de menuiseries avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une arrivée électrique avec tube fluorescent.

Nous constatons la présence d'un appareil de chauffage électrique de type convecteur ainsi que d'une bouche de ventilation.

Un panneau vitré fixe donne regard sur la circulation.
Voir clichés photographiques n° 34 à 36.

Bureau 9 :

L'accès s'effectue depuis la circulation 1, au moyen d'une porte isoplane peinte.

Il ouvre sur le parking par un ensemble de menuiserie avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont recouvertes d'une toile de verre peinte et réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une arrivée électrique avec tube fluorescent.

Une bouche de ventilation et un appareil de chauffage électrique de type convecteur sont présents dans la pièce.

Voir clichés photographiques n° 37 à 39.

Bureau 10 :

Il est situé sur la droite du précédent.

L'accès s'effectue depuis la circulation 1 au moyen d'une porte isoplane.

L'ensemble ouvre tant sur le parking que sur la voie rapide au moyen d'un ensemble de menuiseries avec châssis aluminium à double vitrage et stores pare-soleil.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont recouvertes d'une toile de verre peinte et réalisées au moyen de cloisons synthétiques.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une arrivée électrique avec tube fluorescent et une bouche de ventilation.

Un appareil de chauffage électrique de type convecteur est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 40 à 41.

Bureau 11 :

Il est situé sur la droite du précédent.

L'accès s'effectue depuis la circulation 1 au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par un bandeau vitré avec châssis aluminium à double vitrage.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques et recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une arrivée électrique avec tube fluorescent.

Nous relevons également la présence d'un appareil de chauffage électrique de type convecteur ainsi que d'une bouche de ventilation.

Un panneau vitré fixe donne regard sur la circulation.
Voir clichés photographiques n° 42 à 44.

Bureau 12 :

Il est situé sur la droite du précédent.

L'accès s'effectue depuis la circulation 1 au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par un bandeau vitré avec châssis aluminium à double vitrage et store vénitien.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons amovibles et recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille une arrivée électrique avec tube fluorescent.

Un appareil de chauffage électrique de type convecteur ainsi qu'une bouche de ventilation sont présents dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 45 et 46.

Bureau 13 :

L'accès s'effectue depuis la circulation au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par un bandeau vitré avec châssis aluminium à double vitrage et stores vénitiens.

Le sol est recouvert de dalles de moquette.

Les parois sont réalisées au moyen de cloisons synthétiques et recouvertes d'une toile de verre peinte.

Le plafond est réalisé au moyen de dalles isolantes. Il accueille deux arrivées électriques avec tube fluorescent ainsi qu'une bouche de ventilation.

Un appareil de chauffage électrique de type convecteur est présent dans la pièce.
Voir clichés photographiques n° 47 à 49.

**Emplacement de stationnement
constituant le lot 161 de la copropriété**

Il est situé au sous-sol.

Il s'agit d'un emplacement de stationnement ouvert matérialisé par un marquage au sol sur dalle béton portant le numéro 47.

Voir cliché photographique n° 50.

**Emplacement de stationnement
constituant le lot 162 de la copropriété**

Il est situé au sous-sol.

Il s'agit d'un emplacement de stationnement ouvert matérialisé par un marquage au sol sur dalle béton portant le numéro 48.

Voir cliché photographique n° 51.

**Emplacement de stationnement
constituant le lot 76 de la copropriété**

Il s'agit d'un emplacement de stationnement aérien situé à l'arrière du bâtiment, identifié par un marquage au sol sur enrobé portant le numéro 76

Voir cliché photographique n° 52.

**Emplacement de stationnement
constituant le lot 77 de la copropriété**

Il s'agit d'un emplacement de stationnement aérien situé à l'arrière du bâtiment, identifié par un marquage au sol sur enrobé portant le numéro 77.

Voir cliché photographique n° 53.

**Emplacement de stationnement
constituant le lot 78 de la copropriété**

Il s'agit d'un emplacement de stationnement aérien situé à l'arrière du bâtiment, identifié par un marquage au sol sur enrobé portant le numéro 78.

Voir cliché photographique n° 54.

CONDITIONS D'OCCUPATION

Les lieux sont actuellement inoccupés.

SYNDIC DE LA COPROPRIETE

Il s'agit de :

ESSET
18 rue des Cosmonautes
31400 TOULOUSE
Tel : 05.34.50.87.20

SUPERFICIE ETAT PARASITAIRE – AMIANTE

AVOVENTES Expert Entomologiste et Diagnostics Immobiliers, du Cabinet CEFAA, a été requis à l'effet d'établir les attestations relatives aux termites, à la présence de plomb, d'amiante et de la surface des immeubles saisis ainsi que le diagnostic de performance énergétique (DPE) et toutes expertises nécessaires en la matière.

Les locaux présentent une superficie de 254,54 m² suivant l'attestation délivrée par l'Expert.

Des lieux, nous avons tiré cinquante quatre clichés photographiques numériques qui sont annexés au présent. Nous attestons que les clichés joints sont parfaitement conformes à la réalité et n'ont pas été modifiés par un quelconque procédé technique.

Sont également annexées au présent :

- une copie de l'ordonnance
- une copie de la matrice cadastrale
- une copie du plan cadastral
- une copie de l'attestation de superficie

A 15 heures 50, nos constatations terminées, nous nous sommes retiré. Et, de tout ce que dessus, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
DONT PROCES-VERBAL**

COUT : deux cent soixante seize euros quatre vingt onze centimes

Emolument	221,36
Transport	9,40
H.T.	230,76
T.V.A. à 20%	46,15
Total T.T.C.	276,91



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



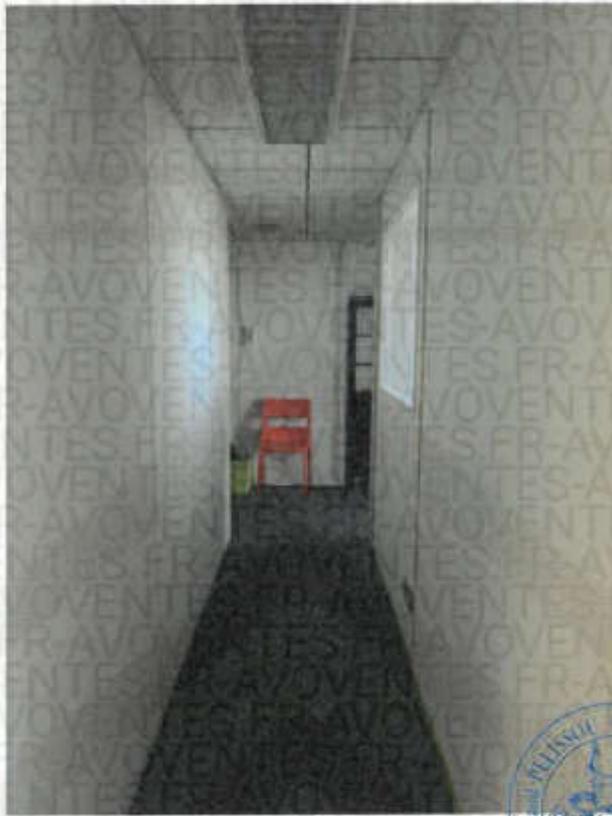
1



2



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



3



4



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN

150 rue Vauquelin TOULOUSE

Du 13 novembre 2024



5



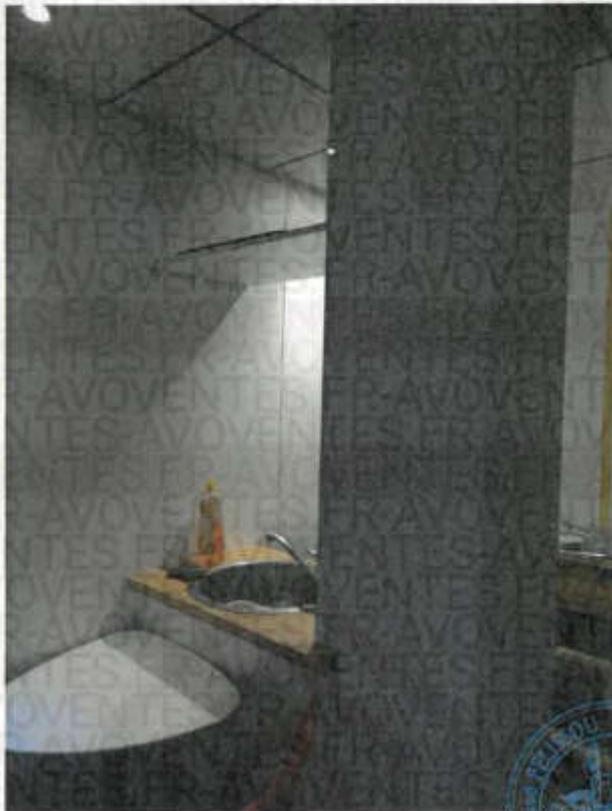
6



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



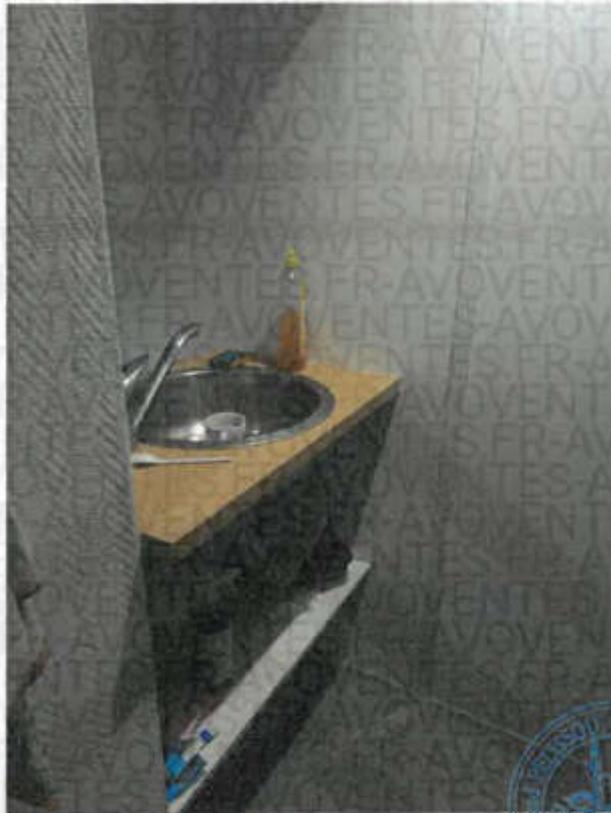
7



8



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



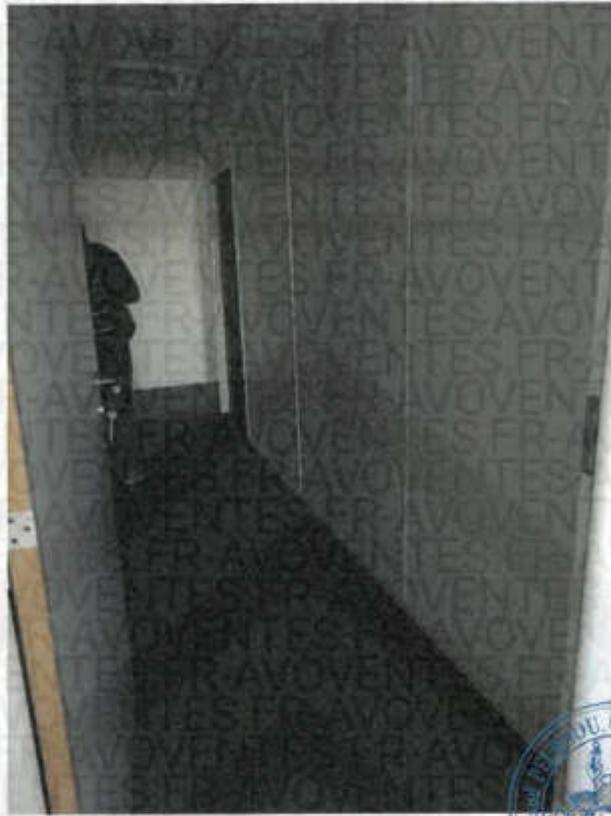
9



10



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



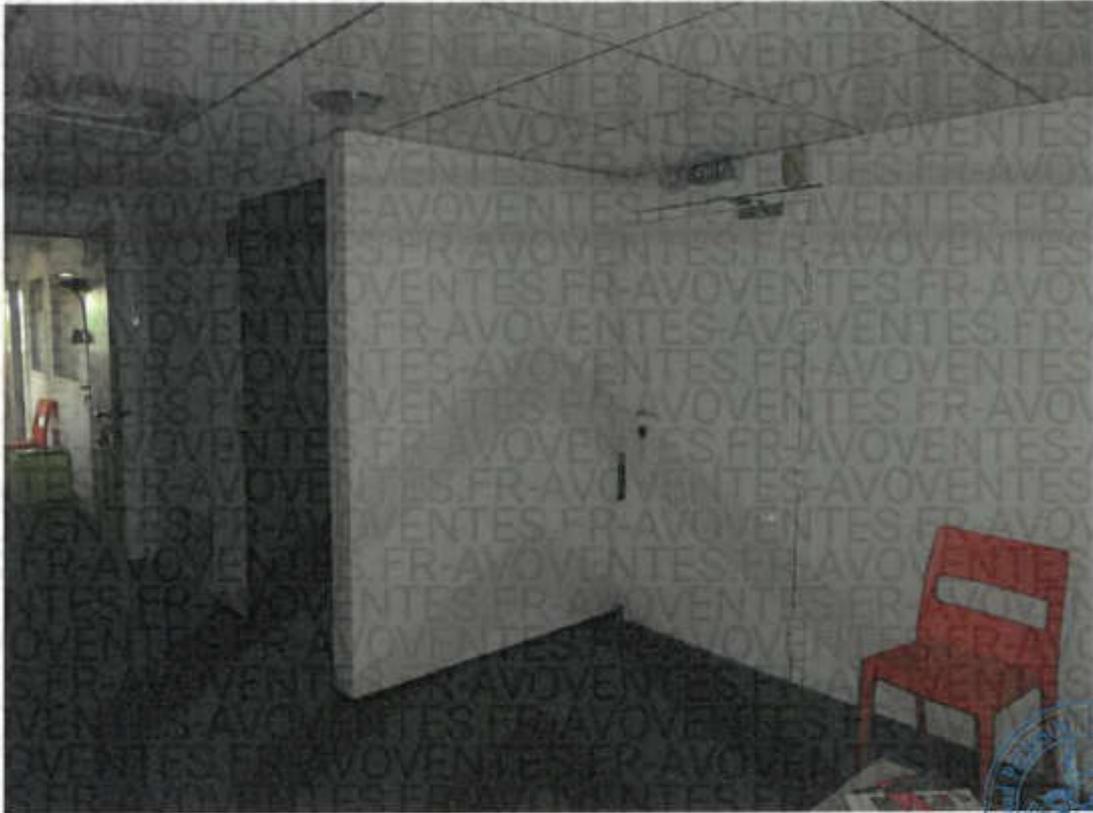
11



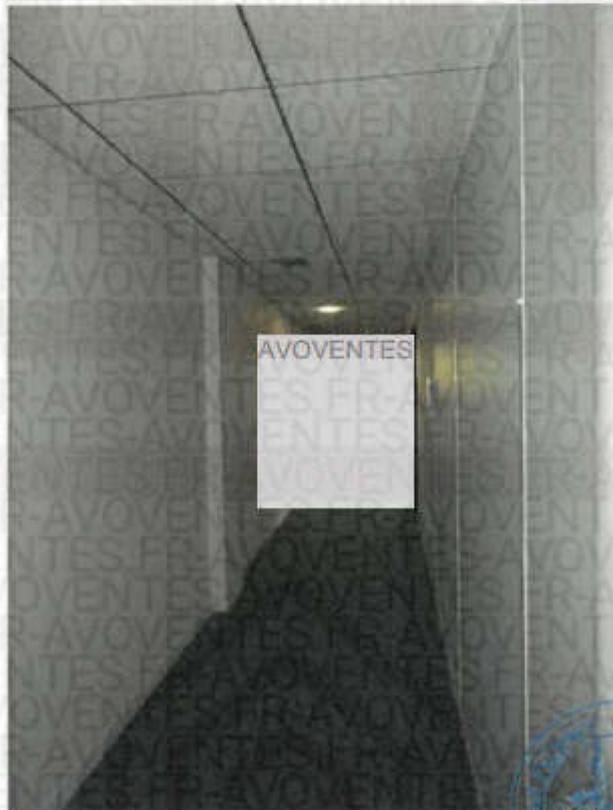
12



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



13



14



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



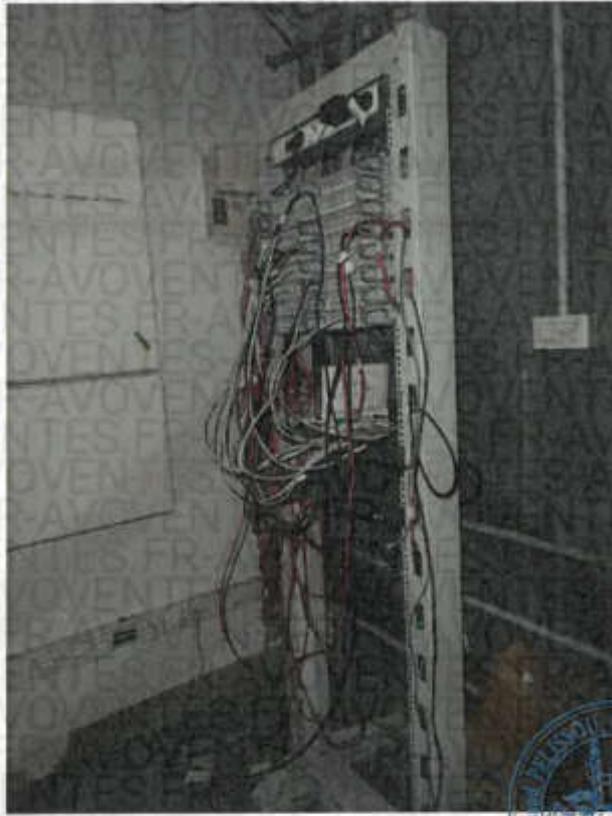
15



16



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



17



18

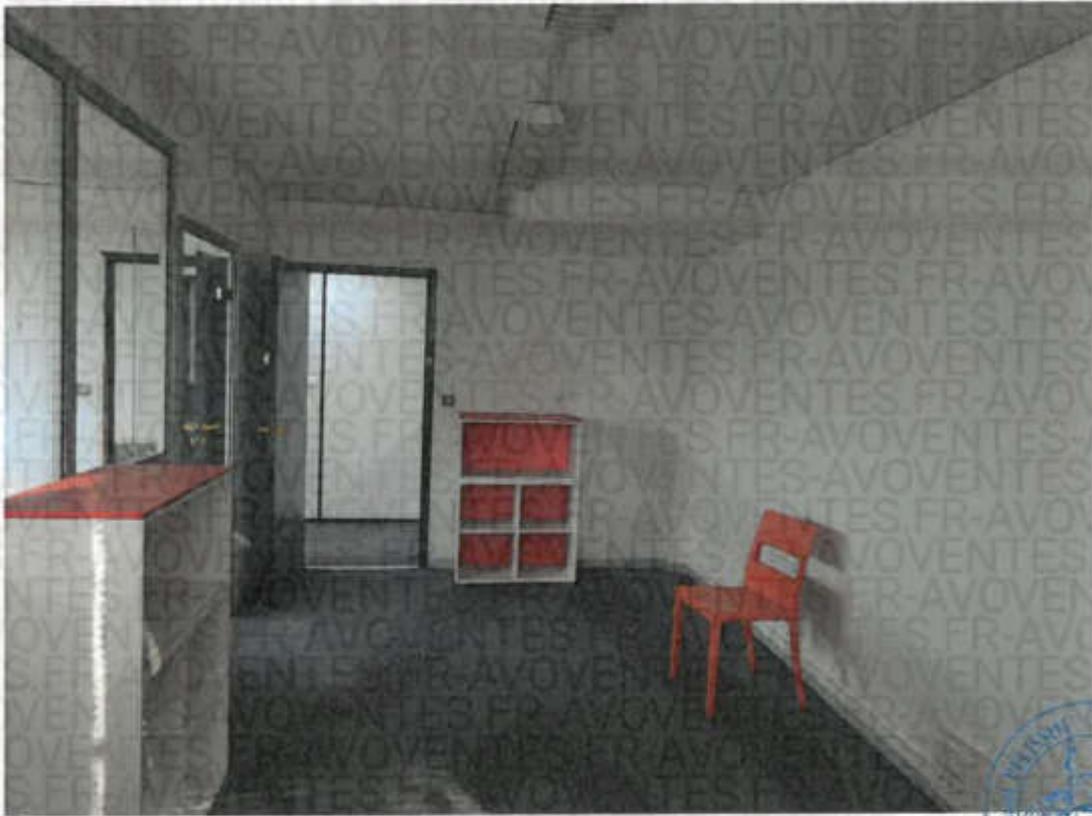


PROCES VERBAL DESCRIPTIF

SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES

150 rue Vauquelin TOULOUSE

Du 13 novembre 2024



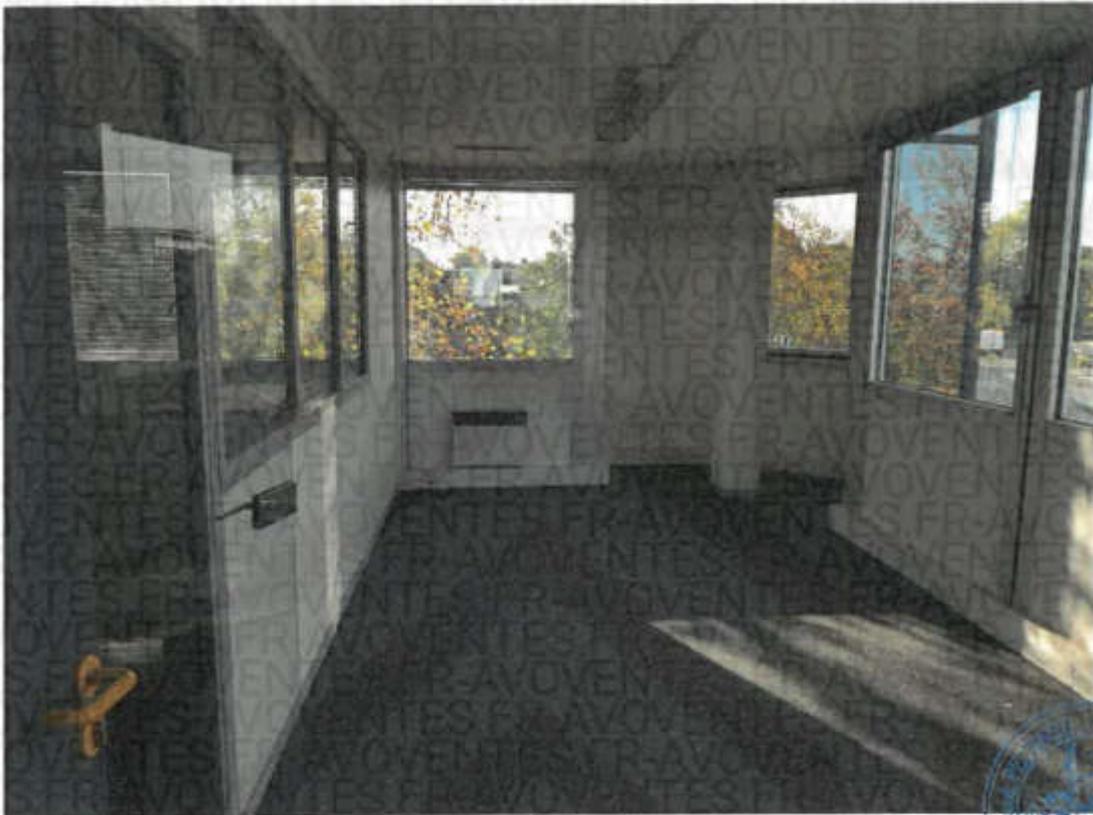
19



20



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



21



22



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



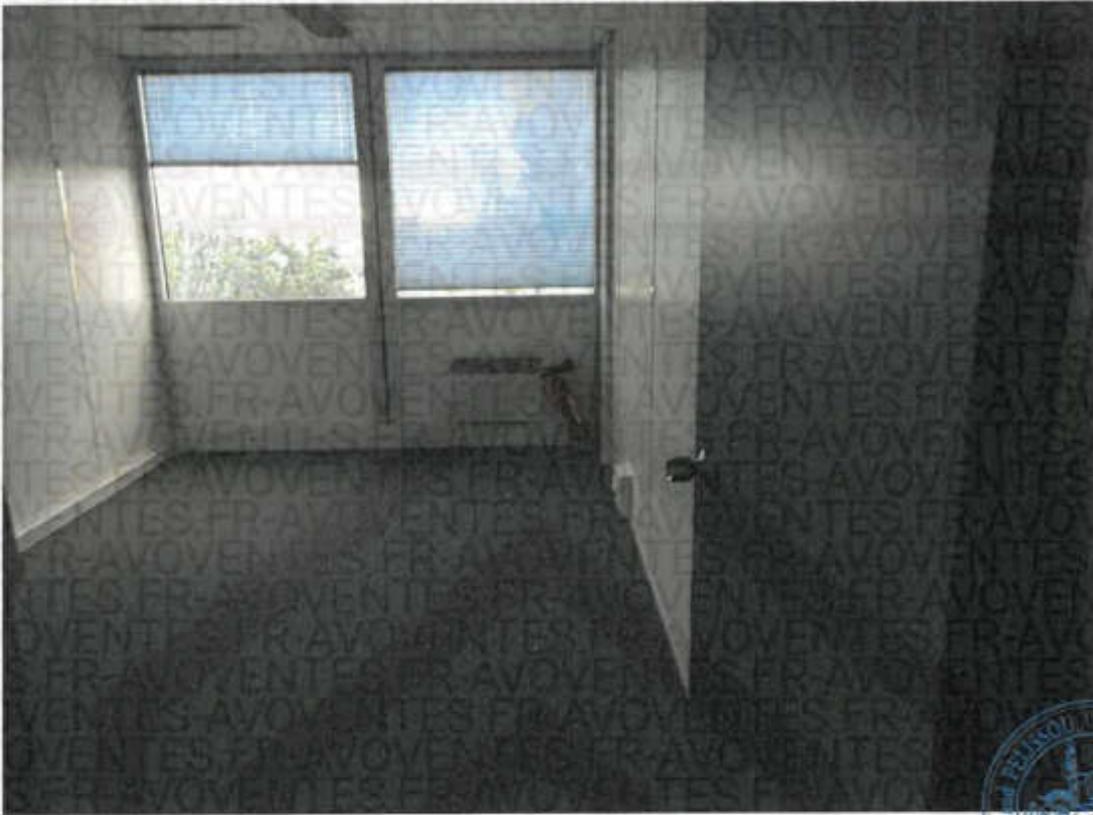
23



24



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



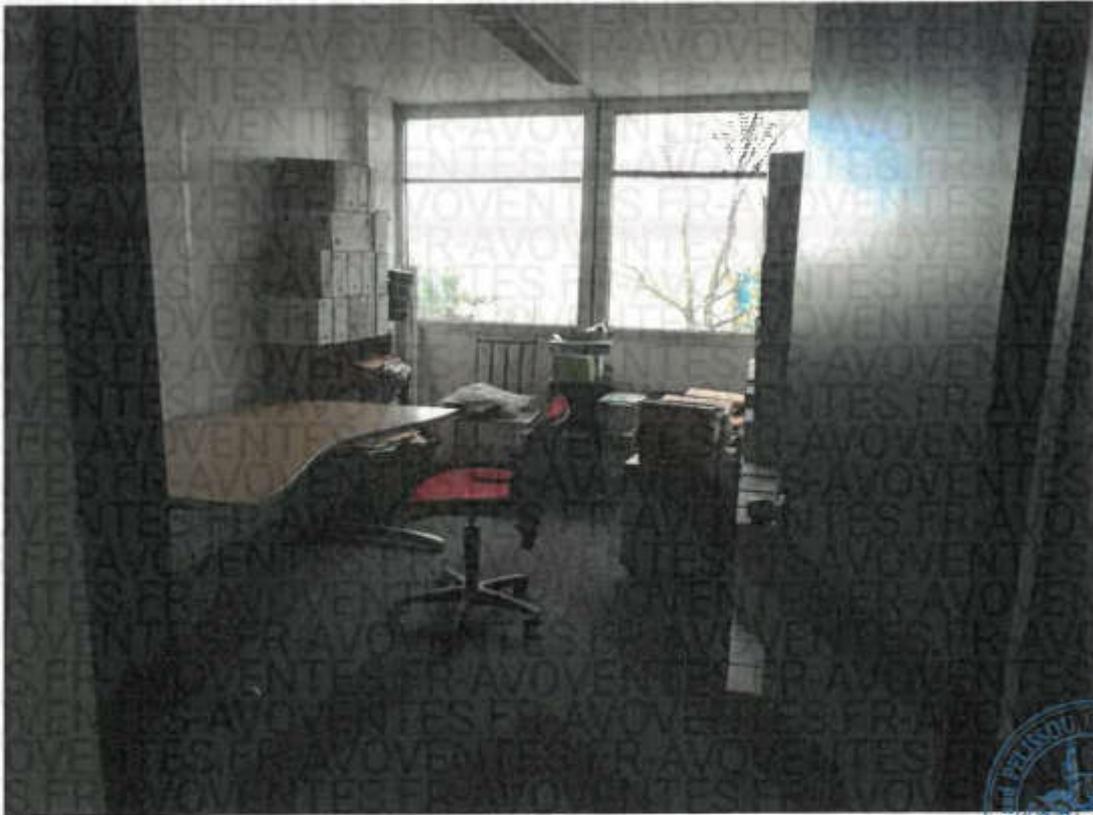
25



26



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



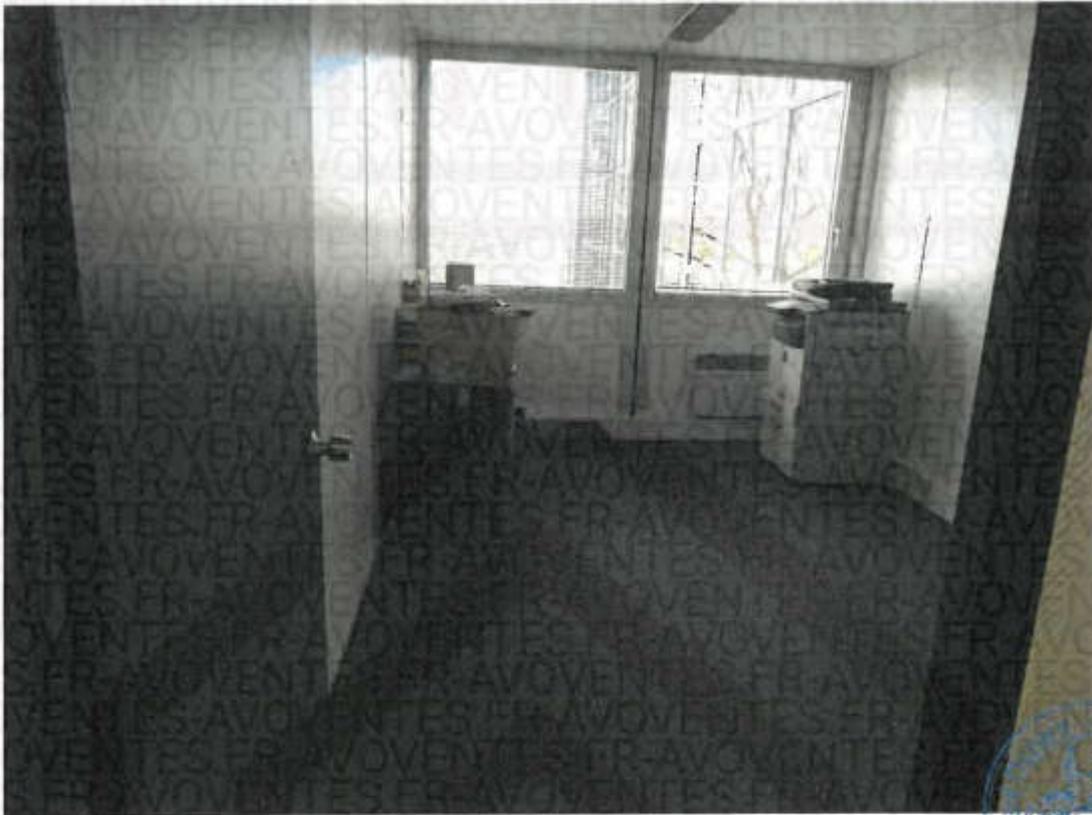
27



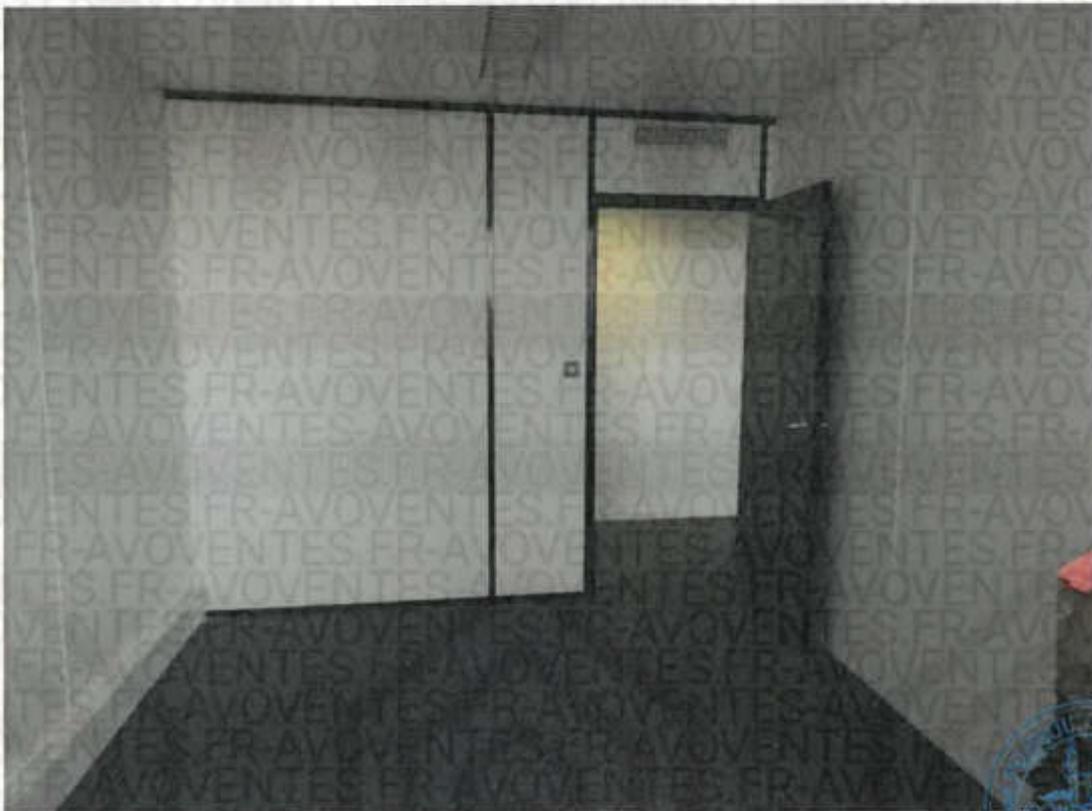
28



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



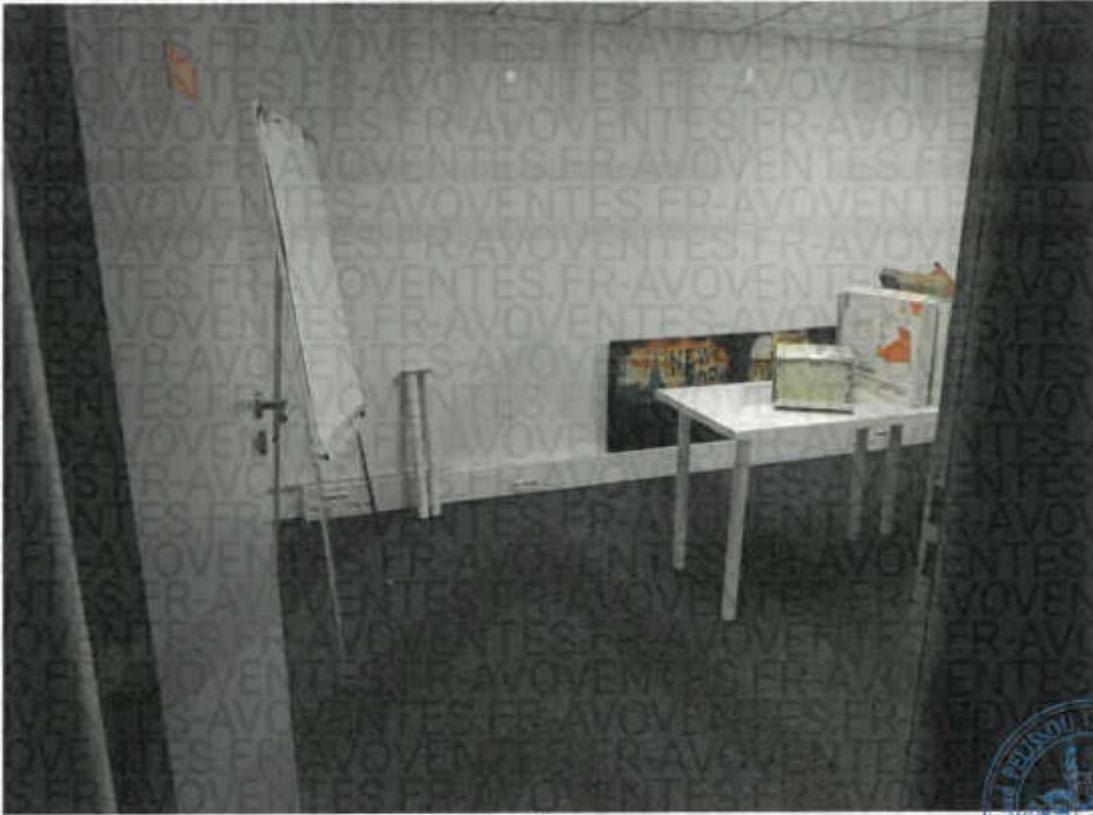
29



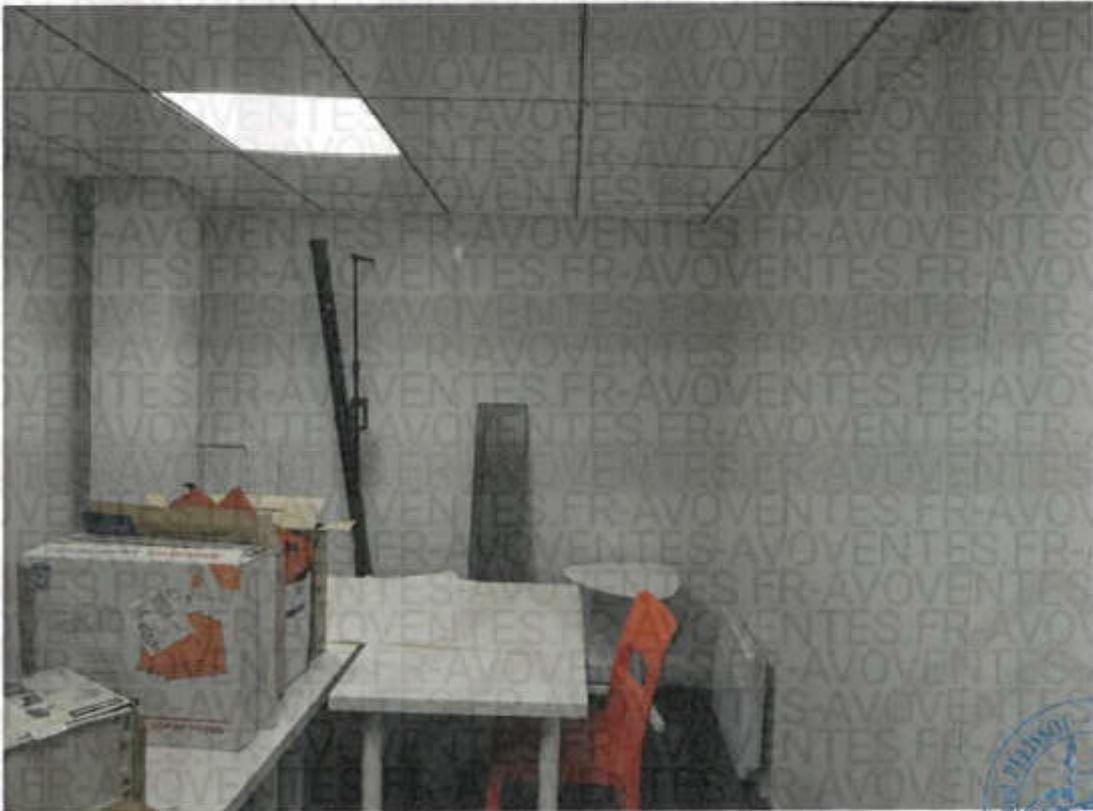
30



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



31



32



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



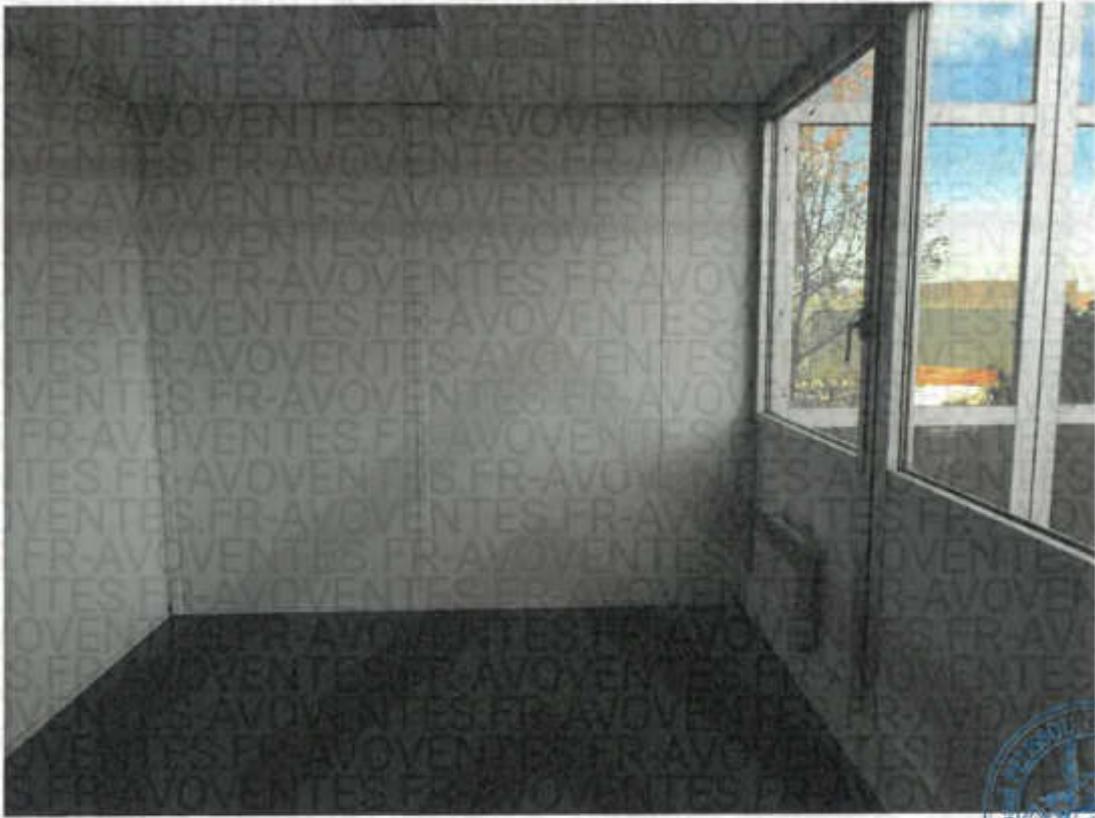
33



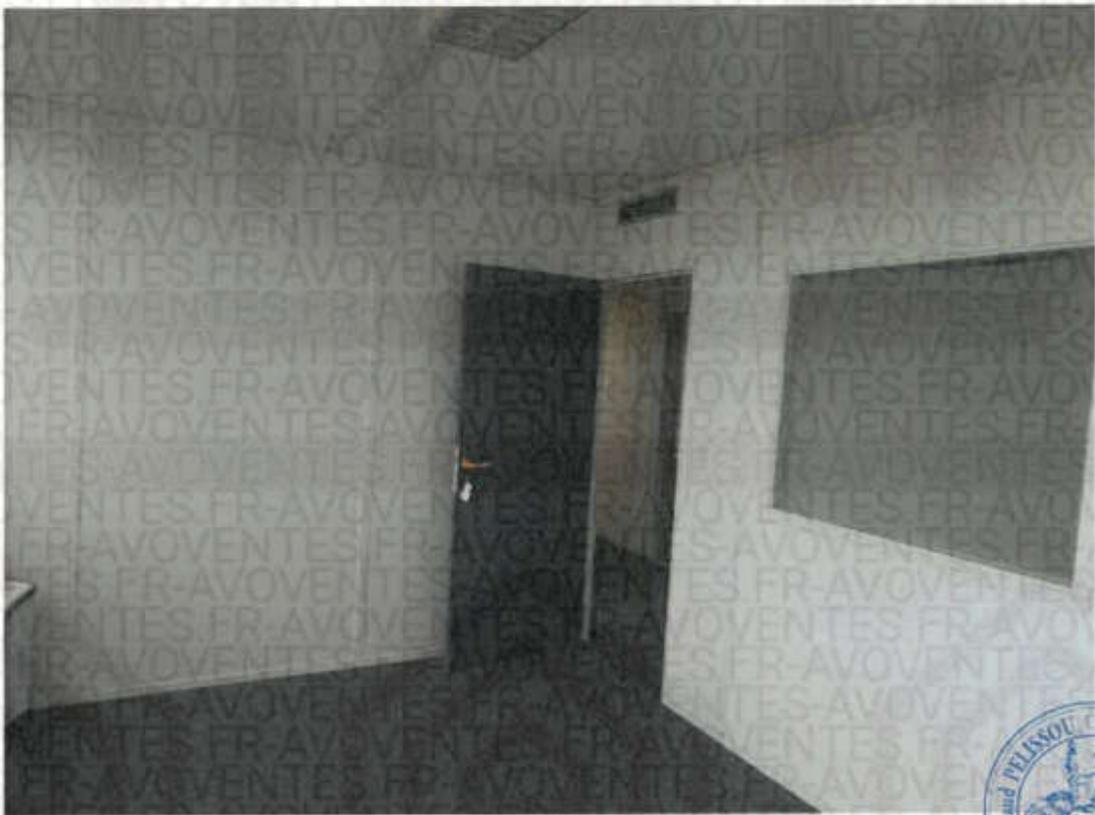
34



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



35



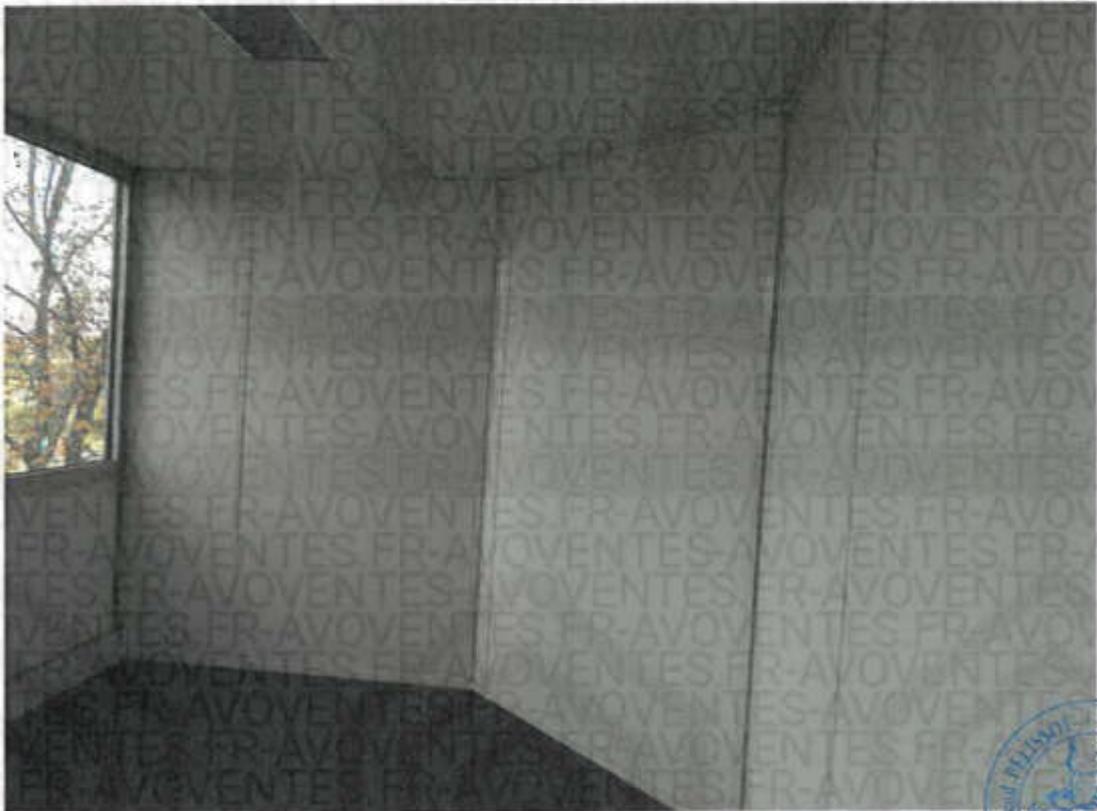
36



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



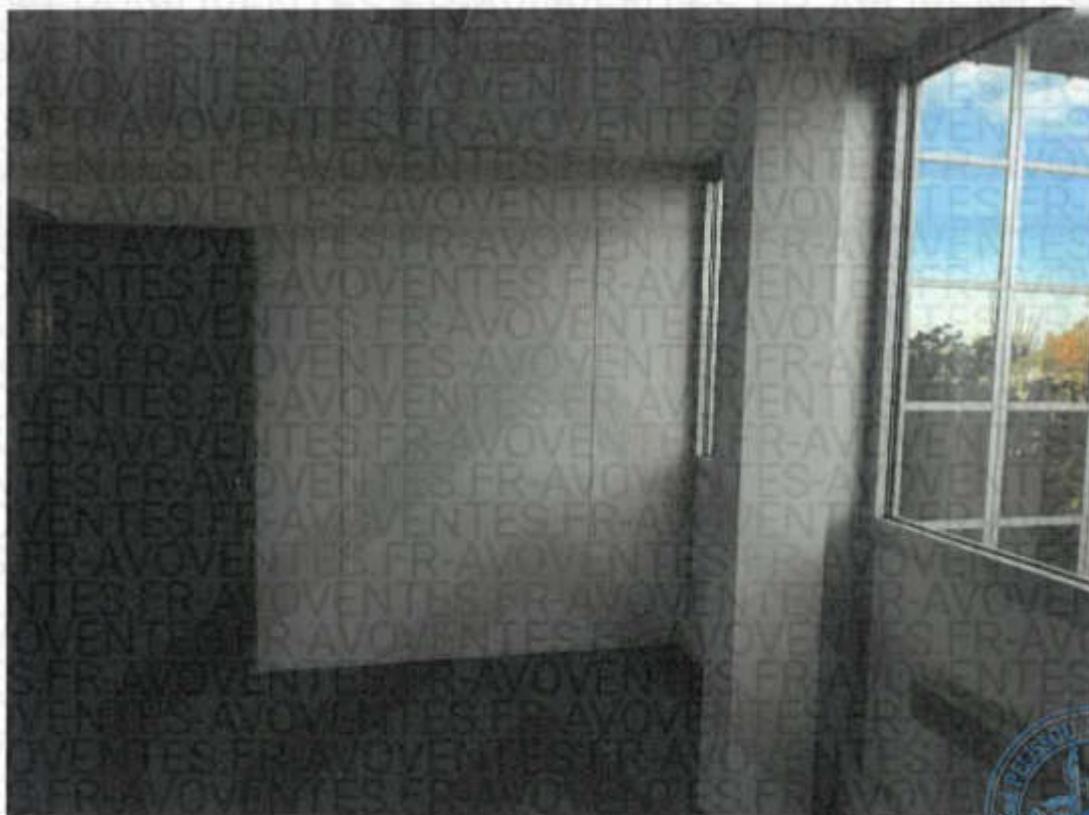
37



38



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



39



40



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



41



42



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



43



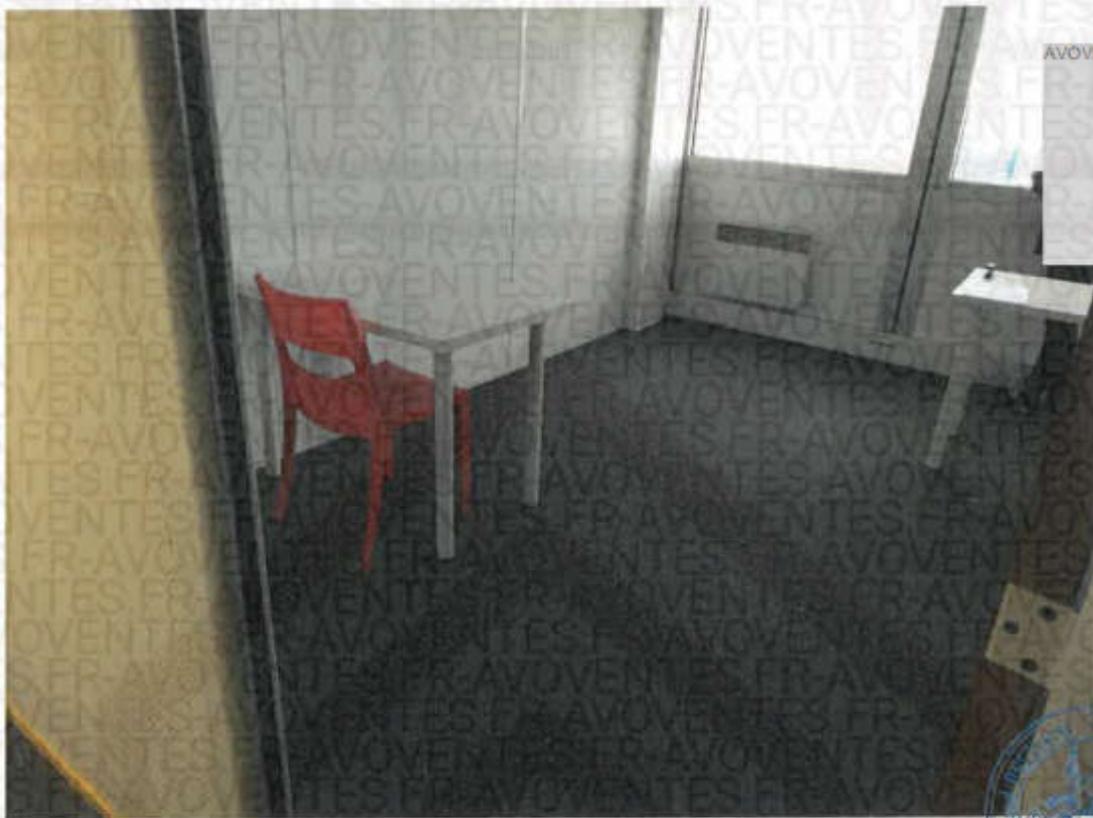
44



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES

150 rue Vauquelin TOULOUSE

Du 13 novembre 2024



45

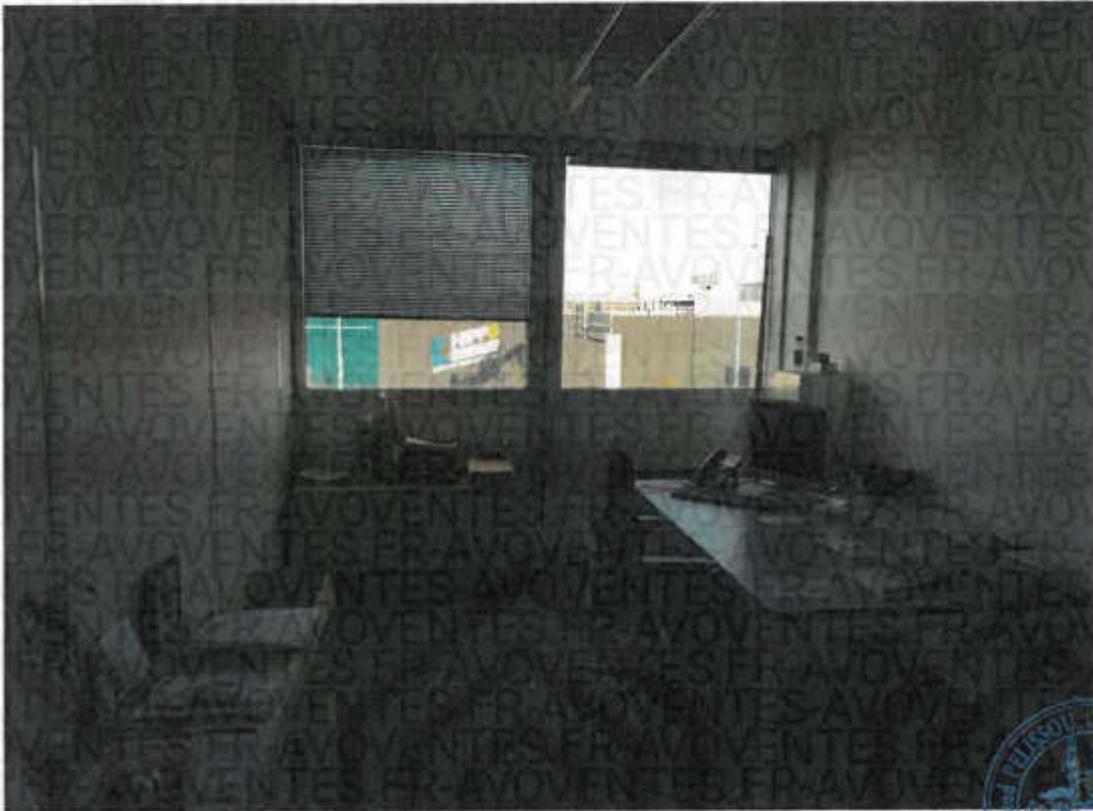


46

PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN
150 rue Vauquelin
Du 13 novembre 2024



47



48



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



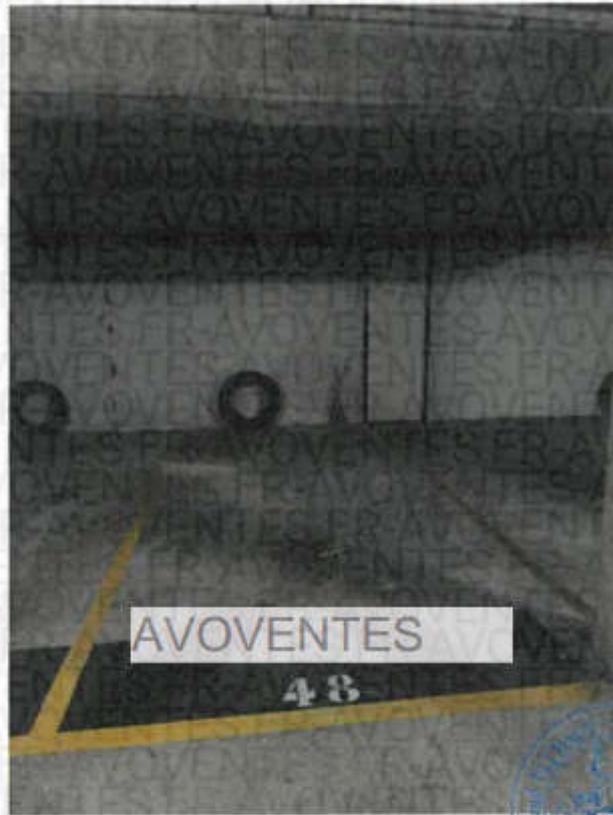
49



50



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



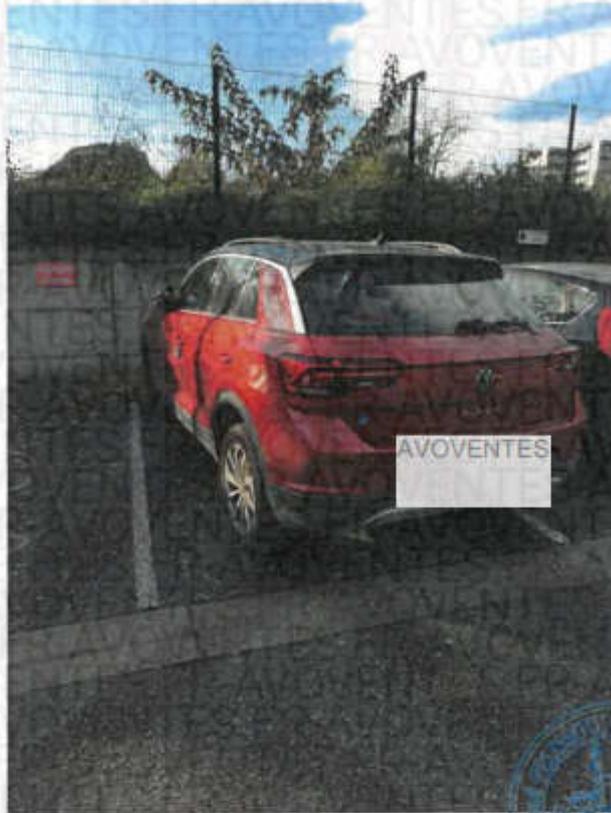
51



52



PROCES VERBAL DESCRIPTIF
SELARL JULIEN PAYEN / AVOVENTES
150 rue Vauquelin TOULOUSE
Du 13 novembre 2024



53



54

